

N.123

Janvier - Février
2016



vu à Saint Jean



dossier



Sport



culture

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr



*En 2016, on échange, on débat, on décide
ensemble pour notre ville*

" Forum, Conseils citoyens, Parlons Quartiers "

2 vu à Saint Jean

10 l'info

Les 25 ans du Conseil Stéoruellan des Enfants

Le parc d'activité des Trois Fontaines
En direct du Conseil municipal

18 Le budget 2016

22 Sport

Pétanque
Les 3 heures VTT
Aéromodélisme

23 Culture et loisirs

Directeur de la publication :
Christophe Chaillou

Direction de la Communication,
Rédacteur en chef : **Bertrand Caillard**
Tél. : 02 38 79 33 71
Fax : 02 38 79 33 47

Secrétariat d'édition :
Dominique Brunet

Photos : **Françoise Fatin - Bertrand Caillard**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud - Orléans**

Réalisation : **Pascal Corbin**

Flashage et impression :
Prévost Offset Tél. : 02 38 54 44 89

Dépôt légal à parution :
ISSN 1257/2500

Hôtel de Ville :
71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex
Courriel : communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr
www.ville-saintjeandelaruelle.fr



COP 21 : AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT ET DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP21), qui s'est tenue à Paris, la ville de Saint Jean de la Ruelle a organisé diverses manifestations, fin novembre. Le 25 novembre, une rencontre autour du film documentaire « Human », de Yann Arthus-Bertrand, s'est tenue à la salle des fêtes, avec la contribution de Pascal Laval, adjoint à l'Aménagement et au développement durable, Guillaume Paoli, expert en rénovation énergétique, Xavier Girard, président de la recyclerie « La RESSOURCE AAA » et Eva Noguès, élue en charge de la mobilité douce et des transports en commun. Le 24 novembre, aux serres municipales, trois arbres fruitiers ont été plantés pour lancer la création de futur verger pédagogique. Une plantation effectuée par les enfants des ateliers périscolaires A' Tempo et les agents des Espaces Verts, en présence du Maire, de Kadejat Dahou-Fredi, adjointe à l'Environnement et au service public de l'eau, de seniors du Clos de la Jeunette et de parents d'élèves. Le 19 novembre, le Comité de jumelage qui mène notamment des projets de coopération avec la commune de Niantjila au Mali, s'est associé, dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale aux activités menées par la Ville.



UNE AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE POUR SEPT JEUNES

Le 14 décembre, sept nouveaux jeunes stéoruellans ont été accueillis à l'Espace emploi-formations afin de signer une convention qui leur permettra d'avoir une aide pour financer leur permis de conduire. Ces engagements ont été signés en présence notamment du Maire, et de Marceau Villaret, 1^{er} adjoint, aux solidarités, à la jeunesse et la cohésion sociale. En contrepartie de cette aide, les jeunes se sont engagés à effectuer des missions d'intérêt général au profit de la collectivité et plusieurs ont participé à l'accueil et au service lors du Repas de Noël des aînés, le 20 décembre. Depuis la création du dispositif, en 2009, 146 jeunes de la commune ont pu bénéficier de l'aide « bourse au permis de conduire » mise en place par la Ville.



PLUS DE 1.000 VISITEURS AU FORUM EMPLOI ET DIVERSITÉ

La Ville de Saint Jean de la Ruelle et son Espace emploi-formations ont organisé, le 10 novembre, leur 2^e Forum Emploi et Diversité à la salle des fêtes. Durant toute la journée, les 110 partenaires mobilisés et les 44 stands exposants ont accueilli 1.113 visiteurs. Le forum stéoruellan constituait la 4^e étape de ce « Tour de France de la Diversité ». Le public a ainsi pu rencontrer des employeurs de divers secteurs d'activités, déposer des CV, participer à des entretiens d'embauche. L'accent a été mis sur les actions en faveur des quartiers prioritaires, de l'égalité hommes-femmes et s'inscrivait dans la Semaine de lutte contre les préjugés. Plusieurs ateliers à thèmes, animés par Ca-

roline de Haas, se sont succédé en présence de professionnels et d'élus dont Christophe Chaillou, Conseiller Départemental-Maire de Saint Jean de la Ruelle, Marceau Villaret, adjoint au maire en charge des solidarités, de la jeunesse et de la cohésion sociale, de Françoise Bureau, conseillère municipale déléguée à l'égalité des droits et des structures participatives. L'atelier réflexion « Égalité femmes-hommes » a été ouvert par François Bonneau, Président du Conseil Régional du Centre Val de Loire. Ce forum piloté par la ville a été organisé avec l'aide et le concours de nombreux partenaires.



REPAS DE NOËL POUR PRÈS DE 700 SENIORS

520 convives étaient présents à la salle des fêtes, le 20 décembre, à l'occasion du traditionnel repas de Noël organisé par la municipalité et le Centre communal d'action sociale. Des aînés très attachés à ce rendez-vous de la convivialité qui permet de partager des instants d'échanges chaleureux. L'animation musicale de l'après-midi a été assurée par la troupe orléanaise « Swing Prohibition Cabaret ».



DES FRIANDISES POUR LES AÎNÉS

Le 4 janvier, Christophe Chaillou et Hélène Lorme, Conseillers Départementaux du canton ont rendu visite aux 90 résidents de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Raymond-Poulin afin de leur présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2016. Le 24 décembre, c'est en tant que maire, et au nom de la municipalité, que Christophe Chaillou a offert des chocolats aux aînés de l'Ehpad, en présence de Jean-Claude Portheault, Président de l'Association Raymond-Poulin qui gère l'établissement et de la directrice Hélène Gautron.



ENVOUTANTE MADJO

Le public stéoruellan avait découvert cette voix chaleureuse lors du Grand Unisson 2011... Et le 20 janvier, près de 200 spectateurs ont retrouvé avec plaisir l'envoûtante chanteuse Madjo, venue interpréter son deuxième album « Invisible World » à la salle de spectacles. Un style soul et trip-hop, très rythmé et différent de son premier opus, mais tout aussi enchanteur. Juste avant le concert, Madjo était en « showcase » pour le plus grand plaisir du public de la médiathèque qui l'a rencontrée.

300 CITOYENS RÉUNIS EN HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS DE PARIS



Plus de 300 citoyens ont participé, le vendredi 27 novembre, à l'hommage national aux victimes des attentats perpétrés le 13 novembre à Paris. 300 personnes solidaires, rassemblées devant la mairie de Saint Jean de la Ruelle autour du Conseiller Départemental - Maire Christophe Chaillou, et des élus, qui ont observé un moment de recueillement et une minute de silence devant l'hôtel de ville éclairé aux couleurs du drapeau français et qui ont repris avec force voix l'hymne national. Déjà le 16 novembre, jour de deuil national trois jours après ces actes terroristes, une centaine de personnes, dont de nombreux agents municipaux, s'étaient recueillies devant la mairie et avaient observé une minute de silence. Dans une lettre adressée le 24 novembre à tous les citoyens Stéoruellans, et dans laquelle il appelait au rassemblement, le Maire a



réaffirmé, dans ce contexte si particulier, la détermination et l'engagement de la municipalité pour faire vivre, localement, le pacte républicain.



LES ARTISTES STEORUELLANS SOUS TOUTES LES FACES

Le Salon annuel des Artistes Stéoruellans, association présidée par Gérard Lamoureux, s'est déroulé du 30 novembre au 12 décembre, à la Maison de la musique et de la danse. Le public a ainsi pu contempler, au rez-de-chaussée, des peintures, photographies et dessins et, à l'étage, des sculptures en céramique, en bois ainsi que des photographies des Artistes Stéoruellans. Le thème de ce concours 2015 était « Silhouettes, Attitudes, Portraits » et le palmarès est le suivant : Prix de la Ville de Saint Jean de la Ruelle : Stéphane Maingret (photographie) et Sandrine Cousin (peinture) ; Prix de l'Union des Artisans et commerçants (UCAS) : Didier Fromentin (photographie) ; Prix du public (244 votants) : Joël Amé (peinture) ; Prix du Conseil stéoruellan des enfants (dessins) : Alessio Tomasina (moins de 6 ans) et Imane Amrane (plus de 6 ans) ; Prix « Bozarts » : Thézy Jagot. Vernissage et remise des prix se sont déroulés en présence du maire Christophe Chaillou.



NOËL AVANT L'HEURE AU CONSERVATOIRE

Les élèves du conservatoire, l'orchestre à cordes, l'harmonie, l'ensemble de guitares et la chorale Arioso ont proposé un grand concert de Noël, le 16 décembre au soir, à l'église Saint-Jean-Baptiste. Auparavant, durant l'après-midi, les jeunes musiciens se sont produits dans le patio de la Maison de la Musique et de la danse. Ils ont été chaleureusement récompensés par le père Noël venu leur offrir des chocolats.

Christophe Chaillou, Conseiller Départemental-Maire et la municipalité de Saint Jean de la Ruelle vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016



DES VŒUX RÉSOLUTIONNEMENT OPTIMISTES ET UNE ANNÉE OUVERTE SUR LE DIALOGUE ET L'ÉCHANGE

Le 15 janvier, entouré des élus du conseil municipal, Christophe Chaillou, Conseiller Départemental du Loiret et Maire a présenté ses vœux aux actrices et acteurs de la vie sociale et aux partenaires économiques de Saint Jean de la Ruelle. En présence de nombreux invités et représentants d'autres collectivités, le Maire a fondé son message sur l'action, le volontarisme et l'optimisme car, après les événements tragiques de 2015 (qui ont toutefois permis de mesurer à quel point les citoyens savent s'unir et se rassembler dans l'épreuve) et les contraintes d'un budget pénalisé par la baisse des aides de l'Etat, Saint Jean de la Ruelle continuera de se développer en 2016. Si 2015 a été l'aboutissement de plusieurs projets communaux d'envergure (école maternelle

Paul Bert, place Edith Piaf-Clos de la Jeunette, etc.), 2016 verra la construction des premières maisons de la ZAC d'Alleville, le début de la rénovation du stade Paul Bert, l'inauguration de l'Ehpad Raymond-Poulin entièrement restructuré, la suite de l'extension du centre commercial des Trois Fontaines. Elle sera aussi une année de réflexion, notamment autour du projet de Maison Pluridisciplinaire de Santé dans le quartier des Chaises, du site Renault-TRW en bords de Loire... 2016 sera enfin une année de dialogue et d'échange avec l'installation des Conseils citoyens, l'organisation d'un forum sur la démocratie participative et les rencontres Par-lons Quartiers.



REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET DANS LES COLLÈGES

Les collèges de la commune ont organisé dernièrement des cérémonies de remise de diplômes à l'attention des élèves de 3^e de la promotion 2014-2015. Le 20 novembre, au collège Max-Jacob (notre photo), le principal, Cyrille Roger, et toute l'équipe enseignante ont remis les diplômes du brevet des collèges et du certificat de formation générale aux anciens élèves de 3^e. Une cérémonie républicaine à

laquelle ont notamment participé Hugues Saury, Président du conseil départemental du Loiret, Christophe Chaillou, conseiller départemental et maire de Saint Jean de la Ruelle et Nathalie Hameau, adjointe au maire en charge de l'Éducation. Le 4 décembre, la principale Emmanuelle Lemiale et le personnel éducatif du collège André-Malraux ont chaleureusement récompensé et félicités les jeunes lauréats.



« COUP DE POUCE » À LA LECTURE POUR 19 ÉLÈVES DE CP

19 élèves de CP des écoles Paul-Doumer et Paul-Bert (soit 4 groupes) bénéficient, durant cette année scolaire, du programme « Club Coup de pouce Clé » qui permet de favoriser l'apprentissage de la lecture. Ce dispositif est reconduit depuis plusieurs années entre la Ville, l'Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école (APFEE), représentée par Madame Nadia Gluckstein, et l'Education Nationale. L'objectif est de permettre une mise en confiance favorisant la découverte du plaisir de lire et l'enjeu est aussi de permettre aux parents d'accompagner les apprentissages de leurs enfants dans un climat serein et ludique. Après le CP, ils prendront le relais de l'animateur « Coup de Pouce Clé » dans l'aide aux leçons du soir. Fin novembre, enfants et parents ont signé leur « engagement » avec le Maire et Nathalie Hameau, adjointe à l'Éducation, en présence des enseignants et des animateurs du dispositif.



UN ARBRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE JULES LENORMAND

Dans le cadre d'un projet « Agir et comprendre à travers la nature », l'équipe pédagogique de l'école maternelle Jules-Lenormand et sa directrice Laëticia Marchand ont organisé, le 9 décembre, la plantation d'un « arbre de la laïcité ». Ainsi, en étroite collaboration avec les services de la ville, un érable a été planté dans la cour de l'école en présence des enfants, de parents, de Françoise Bureau, conseillère municipale déléguée à l'égalité des droits. Plusieurs petits messages porteurs de paix ont été accrochés aux branches, symbolisant ainsi la liberté d'expression mais aussi la solidarité, le respect mutuel...



UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE FRANÇOIS MITTERRAND

Pour la 4^e année, et la 2^e à l'école élémentaire François Mitterrand, un orchestre d'élèves a été reconduit. Les 23 enfants de CE2 de la classe d'Anne-Marie Lizé apprendront à jouer d'un instrument afin de former un orchestre à cordes et donner un concert en juin 2016. La remise des instruments (dont une majorité prêtée par l'association de luthiers LUPOT) s'est déroulée à l'école, en présence notamment du maire, de Marie-Thérèse Dugué, adjointe aux relations intergénérationnelles, de Véronique Pinsard, inspectrice académique du Loiret, des professeurs de musique du conservatoire de Saint Jean de la Ruelle qui viendront former les écoliers sur place.



ISABELLE CHOKO, GRAND TÉMOIN DU CERCIL

Dans le cadre des Mardi du CERCIL, Isabelle Choko a témoigné, le 1^{er} décembre à la médiathèque Anna Marly, accompagnée d'Hélène Mouchard-Zay, présidente du Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret (CERCIL). Devant une nombreuse assistance, Isabelle Choko, juive-polonaise a parlé de son enfance à Lodz. Puis celle qui était surnommée « la jeune fille aux yeux bleus » a raconté l'horreur des camps et de la déportation. La jeune fille et sa mère échappent aux rafles jusqu'à la liquidation du ghetto de Lodz en 1944. Déportées vers Auschwitz-Birkenau, elles sont transférées dans un camp de travail forcé où elles sont libérées cinq mois plus tard.



EXPOSITION ET CONFÉRENCE SUR LA GUERRE 1914 - 1918 POUR COMMÉMORER LE 11 NOVEMBRE

Une cérémonie solennelle, républicaine et intergénérationnelle a marqué la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 au monument du square Jules-Ferry. A l'invitation de Christophe Chaillou, Conseiller Départemental et maire de Saint Jean de la Ruelle, et en présence du monde combattant et de la population, les jeunes du Conseil Stéoruellan des enfants ont lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants et plusieurs élèves du collège Max Jacob, accompagnés par le principal, Cyrille Roger, ont lu des lettres de soldat. L'Harmonie municipale de Saint Jean de la Ruelle a ensuite conduit l'ensemble des participants en musique jusqu'à la médiathèque Anna-Marly où se tenait l'exposition « Les soldats Stéoruellans sur le front, Saint Jean de la Ruelle il y a 100 ans ». Créée en 2014 dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre mondiale, cette exposition municipale s'enrichit chaque année de plusieurs panneaux. Elle s'appuie sur les noms des soldats inscrits sur le Monument aux Morts et évoque à travers photos et documents la vie à Saint Jean de la Ruelle et l'impact de la guerre sur l'agriculture locale. Enfin, le 28 novembre, la médiathèque a organisé une rencontre publique autour de « La guerre 1914-1918 à Saint Jean de la Ruelle » illustrée par une conférence de Jean Marie Bois et Jean-Pierre Bourdiot, deux passionnés d'histoire locale. Une soixantaine d'auditeurs ont été captivés par cet exposé.



DOUBLE HOMMAGE AU « PETIT CHASSEUR » LOUIS ROSSAT

Un double hommage a été rendu, cette année, à Louis Rossat, soldat au « 5^e Chasseur à pied », mort au champ d'honneur contre les Prussiens le 11 octobre 1870. Le 30 novembre, la municipalité et la Sidi Brahim du Loiret se sont recueillis sur la stèle de la rue du Onze-Octobre. Et le 15 novembre, lors du 90^e anniversaire de l'Amicale Sologne Blésois, une gerbe a été déposée par les Rustauds de Brebotte (ville d'origine de Louis Rossat en Territoire de Belfort) l'un des groupes jumelés avec l'association folklorique solognote.



BEAU CONCERT DE FIN DE STAGE DE L'OSL DES JEUNES

L'Orchestre symphonique des jeunes du Loiret a donné un superbe concert de fin de stage, le 28 octobre à la salle de spectacles de Saint Jean de la Ruelle. Dans une salle comble, les jeunes musiciens, encadrés par des professionnels, et dirigés par Alejandro Sandler ont interprété un répertoire très varié, allant du classique au rock. Cerise sur le gâteau, l'orchestre a accompagné le pianiste auteur-compositeur-interprète Nicolas Séguy. Un grand moment musical.

Rétrospective 2015



Janvier > Installation du conseil de la laïcité et du vivre ensemble.



Mars > Festiv'Elles, premier festival intercommunal destiné à faire écho à la journée Internationale des Droits des femmes.



Mars > Christophe Chaillou et Hélène Lorme sont élus Conseillers Départementaux du Loiret pour le nouveau canton Saint Jean de la Ruelle, La Chapelle Saint Mesmin et Ingré.



Avril > Le carnaval des « pays du monde » attire plus de 3.500 Stéoruellans dont une majorité d'enfants.



Juin > L'entreprise Bernardi fête ses 60 ans.



Juin > 12.000 spectateurs aux 25 ans du Grand Unisson.



Juillet > Le centre aquatique rénové a connu une belle saison estivale.



Juillet > Inauguration de la place Edith Piaf et des aménagements du Clos de la Jeunette.



Juillet > Inauguration de l'Allée de la Loire, pour rejoindre le fleuve à pieds, à vélo et en famille.



Juillet-Août > Le retour des guinguettes en bords de Loire et au Clos de la Jeunette.



Septembre > L'école maternelle Paul Bert fait peau neuve et de nouveaux accès la desservent.



Septembre > Une rentrée des associations sous le signe de la nouveauté.



Septembre > Fin des travaux de la rue de la Haute-Jarretière.



Septembre > La Chapelle Saint Mesmin intègre le Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (SIRCO).



Octobre > Le marché automnal et la bourse aux livres au Parc des Dominicaines.



Octobre > Inauguration de l'extension du Parc d'activités commerciales des Trois Fontaines.



Octobre > L'accueil des nouveaux habitants avec une halte au belvédère de la Chilisse.



Novembre > Le Conseil Stéoruellan des enfants fête ses 25 ans.



Décembre > La future résidence Locy-Diamants, conçue pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, dans le quartier des Chaises.

Deux Conseils citoyens installés début 2016

Les conseils des « Chaises » et des « Trois Fontaines » seront créés début 2016. Des instances issues de la « loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine » du 24 février 2014. Cette démarche s'inscrit également dans la volonté de la ville de développer la démocratie participative.

Dans le cadre de la réforme de la politique de la ville mise en place par l'État en février 2014, et sur proposition du gouvernement, deux quartiers de Saint Jean de la Ruelle, les « Chaises » au nord et les « Trois Fontaines » (secteurs Salomoneries, Prairie, Bénardières, Essarts et Pincevent) au sud, ont été désignés comme quartiers prioritaires : des actions vont y être menées afin de favoriser l'égalité entre les territoires. Nouvelle structure de démocratie participative, le Conseil citoyen a pour ambition d'associer pleinement les habitants et les acteurs locaux (associations, commerces, professions libérales, directeurs ou directrices d'écoles...) aux décisions qui seront prises pour leur quartier. Le Conseil citoyen doit être paritaire (répartition hommes/femmes), être le plus représentatif possible du quartier, notamment en intégrant les jeunes, dès 16 ans.



Le Conseil citoyen a pour but d'associer les habitants et les acteurs locaux à la construction du Contrat de ville qui fixe pour 5 ans les priorités pour améliorer la vie dans les quartiers et les grandes actions pour les mener à bien. Le Conseil citoyen permet de partager ses idées, échanger sur des projets, proposer des actions pour le quartier... Ses membres agissent en toute indépendance vis-à-vis de la municipalité, dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité. Dans l'agglomération orléanaise, 10 quartiers sont concernés et autant de Conseil citoyens sont créés.

Pour la mise en place des actions des Conseils citoyens, des financements publics, généralement co-financés par l'Etat ou le cas échéant par d'autres financeurs (CAF, Bailleurs...) pourront être mobilisés soit au travers d'une « enveloppe » dédiée du contrat de ville, soit par le droit commun (subventions, appels à projets...).

Un collège d'habitants et d'acteurs locaux

Depuis février 2015, les habitants et acteurs locaux volontaires de ces deux quartiers stéoruellans ont été régulièrement réunis lors « d'ateliers citoyens » au cours desquels ils ont été informés de l'objectif de cette structure, et ont commencé à réfléchir aux moyens d'améliorer le mieux vivre ensemble dans leur quartier. Chaque Conseil citoyens sera constitué de 30 membres (10 acteurs locaux et 20 habitants). Courant 2015, plusieurs acteurs locaux et habitants ont déjà fait part de leur volonté d'intégrer ces conseils citoyens. Afin de compléter la liste des membres pouvant les composer, et comme le prévoit la loi, la ville de Saint Jean de la Ruelle a procédé, les 24 et 26 novembre 2015 au tirage au sort d'habitants de ces quartiers. Ce, afin de toucher des personnes qui n'auraient pas eu connaissance de ce projet, qui ne se seraient pas spontanément fait connaître lors des premières réunions, ou qui ne sont pas impliquées au sein d'instances citoyennes mais qui ont, malgré tout, des propositions à faire pour l'amélioration de leur quartier. Ce tirage au sort a été effectué avec la participation des jeunes du Conseil stéoruellan des enfants. Les deux Conseils citoyens seront ainsi installés au début de cette année.

Printemps citoyen : un grand forum le samedi 21 mai

Attachée à la démocratie locale, la municipalité mène actuellement une réflexion sur l'évolution des structures participatives. Afin de permettre un renouvellement des instances consultatives et d'optimiser leur fonctionnement, la ville organisera un grand forum, le samedi 21 mai 2016 à la salle des fêtes, en y invitant un large public (habitants, jeunes, associations, commerçants...). Ce forum aura notamment pour objectif de renforcer la démocratie locale et la participation citoyenne en donnant l'opportunité aux habitants de s'exprimer, à titre consultatif, sur les grands projets de la collectivité (rénovation urbaine du quartier des Chaises, aménagements des bords de Loire et du site Renault-TRW, rénovation/agrandissement de la salle de spectacles, réflexion sur le centre-ville de demain, etc.).

D'ici cette date, afin de rendre ce forum le plus attractif pour tous et d'être au plus près des attentes de la population, les habitants auront la possibilité de faire part de leurs suggestions au travers d'un questionnaire que le Pôle communication et citoyenneté de la ville mettra en ligne. Tous les Stéoruellans qui le souhaitent auront accès à cette consultation.

Contact : 02 38 79 33 07
communication@ville-saintjeandelaruelle.fr



À Saint Jean de la Ruelle, les Trois Fontaines représentent plus qu'un parc d'activités commercial. Ce site est un véritable centre de vie qui s'est agrandi au cours des quarante dernières années. Cette zone était, à ses débuts, purement sportive, avec le stade de football où jouait l'équipe du FCO. En 1973, à l'opposé de ce grand terrain, s'est installée l'enseigne Baroud, une des premières grandes surfaces de l'agglomération, rachetée l'année suivante par Auchan. L'activité sportive s'est intensifiée près du stade avec la piscine « caneton », puis le gymnase, le dojo, la salle d'escrime. Grâce à la cession des terrains à Immochan, la ville a pu réaliser de nouveaux équipements (Centre aquatique des Corbolottes) et la vente du stade a permis le développement du centre commercial. Le site des Trois Fontaines accueille ainsi une mixité d'activités et de populations, des sportifs, des consommateurs, venus d'une grande partie de l'agglomération.

Le dynamisme économique du parc d'activités des Trois Fontaines

Le 13 octobre, une nouvelle étape a été franchie avec l'inauguration de l'extension du parc d'activités commerciales et du strip-mall. Après 9 mois de travaux et un investissement global de 12 millions d'euros, l'extension accueille six nouvelles moyennes surfaces (une septième enseigne est en cours de négociation avec Immochan) : Gémo, Chaussée, Orchestra, Tati, Picwic et Electro Dépôt, ces deux dernières étant inédites sur l'agglomération Orléanaise. Ce strip-mall vient renforcer l'attractivité d'un centre à forte notoriété dans la région.



Suite page 10 ►



Un équipement architectural largement paysagé

La création du strip-mall a été réalisée par **B&A Architectes**, cabinet parisien spécialisé dans la réalisation d'espaces commerciaux. Bois, béton et surfaces vitrées sont des éléments majeurs dans la construction du strip-mall. La création d'une **allée couverte, imaginée comme une pergola**, offre un abri aux clients en cas d'intempéries. **La végétalisation du site occupe une place importante dans le projet** : une centaine d'arbres plantés sur le parking, des massifs arbustifs structurant les voies piétonnes, une prairie créée en bordure de l'avenue Pierre Mendès France et intégrant une promenade piétonne, un « canal des fleurs » structuré par des gabions participent à l'agrément du site.



Lors de cette inauguration en présence notamment de Bertrand Houseaux, Directeur des opérations de sites, Hervé Motte, Président Immochan France, Ali Khosrovi, Directeur Général Immochan France, Edwige Vilhies, Directrice montage opérations Immochan France, Patrick Faure, Directeur de l'hypermarché Saint Jean de la Ruelle et de nombreux invités et élus locaux, le Conseiller Départemental-Maire, Christophe Chaillou, a retracé les quarante ans de collaboration étroite entre la Ville et le

Auchan en bref...

L'hypermarché Auchan s'est implanté à Saint Jean de la Ruelle en 1974, après avoir racheté l'enseigne hollandaise Baroud.

D'une superficie de 13.000 m², ce qui en fait le n°1 de l'agglomération, il accueille environ 10.000 clients au quotidien, soit environ 3 millions de passages en caisse à l'année... ce qui en fait le plus grand hypermarché Auchan de la région Centre-Val de Loire

Auchan emploie actuellement 400 salariés, répartis en une cinquantaine de métiers. Une trentaine de CDI ont été embauchés en 2015 parmi lesquels des habitants la commune.

groupe Auchan. Il a souligné les excellentes relations de travail entre la Ville et le groupe et a rappelé que « chaque étape a permis à la ville de Saint Jean de la Ruelle de construire et d'investir ». La cession de son foncier, comme la vente de la piscine a permis de réaliser le centre aquatique des Corbolottes, la vente du stade de financer la construction de la salle d'escrime.

Le Maire s'est félicité que l'AggLO ait accepté de rénover la chaussée de l'avenue Pierre-Mendès France entre la rocade et le rond-point de Leroy Merlin. Cette opération se déroulera en deux phases.

Aider au développement de l'économie locale, c'est aussi aider à l'emploi (60 emplois créés pour la nouvelle partie commerciale), faire travailler des entreprises dans une période de crise économique, et aussi apporter des contributions directes au budget de la collectivité.

Restaurants

Deux ou trois restaurants (dont les enseignes sont en cours de pourparlers) devraient s'implanter courant 2016 à proximité des nouveaux commerces du strip mall, sur un terrain situé le long de l'avenue Pierre Mendès-France, en accédant par la nouvelle route ouverte derrière Go Sport.

Nouveaux accès



L'extension du parc d'activités offre désormais plusieurs accès aux usagers : une nouvelle entrée de route derrière l'enseigne Go Sport pour les personnes souhaitant se rendre vers les nouvelles enseignes situées sous le « strip mall », l'entrée et la sortie habituelles vers le centre commercial et les équipements sportifs et une sortie souterraine pour les voitures se dirigeant vers la rocade ou Orléans. Des accès qui améliorent la fluidité de circulation sur le site.

Dans l'hypermarché Auchan, une nouvelle entrée piétonne a été ouverte au sud, en juin, côté avenue Pierre Mendès-France, et offre un accès direct aux clients qui arrivent depuis le bus ou le tram de la station « Trois Fontaines ».

Station service

Le déplacement de la station service est prévu sur la commune d'Ingré pour la fin du premier semestre 2016. Elle sera située en face du magasin Leroy Merlin, à côté du Drive Auchan. Les études techniques sont actuellement en cours de finalisation.



Interview

Patrick Faure,

Directeur d'Auchan Saint Jean de la Ruelle depuis 2000.



En quoi consistent les travaux intérieurs de la galerie marchande ?

Dans l'enceinte de l'hypermarché, la place centrale de la galerie marchande (à la place de l'ancien escalator) est entièrement restructurée. Une grande verrière avec un puits de lumière naturelle a été créée au plafond et l'espace

au sol deviendra une zone de vie et d'animations en début d'année 2016. Ces travaux sont financés par la copropriété des Trois Fontaines constituée des commerçants de la galerie marchande. La fin de la restructuration de la galerie marchande constituera à refaire entièrement le plafond, le sol, l'éclairage.

Outre l'extension du parc d'activités et la création de nouvelles enseignes près de la rocade, l'hypermarché a également été restructuré. Où en est l'avancée ?

Les travaux du magasin Auchan proprement dit ont débuté le 2 janvier 2015. Ils sont, concernant l'hypermarché, entièrement terminés. Nous avons procédé à une restructuration complète du magasin en le modernisant. Un nouveau point accueil unique de la clientèle du magasin a été agencé. Un zoom particulier a été fait sur les métiers de bouche et les artisans, par la création de nouvelles activités (sushis, « fraîcheur » fruits et légumes, ouverture d'une boucherie traditionnelle avec cinq races à viandes, une activité kiosque boulangerie-pâtisserie traditionnels, fabriqués à 100% dans nos ateliers, sur place, par de vrais professionnels artisans. Nous avons introduit des stands de produits à la coupe, offrant une gamme de produits locaux et régionaux

Nous proposons aussi une activité « caviste », un œnologue a été spécialement formé pour conseiller les clients qui peuvent déguster sur place six vins différents sélectionnés par notre œnologue (moyennant une carte – s'inscrire sur internet). Côté poissonnerie, un vivier et nous proposons aussi la cuisson sur place des crustacés et un stand traiteur de la mer.

Egalement un univers vente « vrac » avec possibilité pour les clients d'acheter la quantité qu'ils souhaitent, et sans produits emballés dans une démarche de développement durable. Enfin un point « snacking », petit-déjeuner le matin et sandwicherie le midi a été créé.

Séance du 27 novembre 2015

>>> **AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMÉE DES ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX RECEVANT DU PUBLIC**

Le Conseil municipal a approuvé l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). La loi du 11 février 2005 a modifié les normes techniques applicables à la construction des bâtiments pour la prise en compte de l'accessibilité des personnes handicapées. La ville de Saint Jean de la Ruelle exploite 53 Établissements Recevant du Public (dits ERP). Étant donné le grand nombre d'équipements que la ville doit mettre aux normes, la mise en accessibilité sera progressive. La commission d'accessibilité a proposé de formuler des demandes de dérogations pour certains équipements quand les travaux nécessaires ont un coût surdimensionné par rapport à la vocation de l'équipement ou en cas de contrainte structurelle du bâtiment. Si les 25 dérogations proposées sont retenues par le Préfet, le coût global des travaux d'accessibilité à réaliser par la ville, sur 9 ans, s'élèvera à 2 millions d'euros environ.

>>> **MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX**

Des mesures de simplification et de modernisation du service public sont prévues : chaque usager bénéficiera à la rentrée scolaire 2016 d'une facture **unique mensuelle** regroupant l'ensemble des prestations réalisées par la ville. Fin 2016, la mise en place d'un **portail citoyen** permettra aux Stéoruellans d'effectuer la plupart des démarches administratives par Internet. Par ailleurs, la refonte du **site Internet de la Ville** est à l'étude. La municipalité entend également privilégier des investissements contribuant au développement et à l'attractivité de la ville (projet de rénovation urbaine du quartier des Chaises, modernisation du stade Paul Bert, aménagements de proximité respectueux de l'environnement, etc.).

>>> **RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DEPENDANTES (EHPAD) RAYMOND POULIN**

Dans le cadre de cette opération, l'association Raymond Poulin doit contracter un prêt d'1 million d'euro. À ce titre, l'association Raymond Poulin sollicite la ville de Saint Jean de la Ruelle pour une garantie de 50% sur cet emprunt soit 500.000 euros. Le département du Loiret a par ailleurs été sollicité afin d'apporter sa garantie dans les mêmes conditions pour un montant de 500.000 euros soit 50% du montant total de l'emprunt. La garantie de la ville est accordée. Les travaux de l'Ehpad sont entrés dans leur dernière phase. La réception des travaux et l'inauguration de cette structure auront lieu en 2016.



Séance du 15 octobre 2015

>>> **LA POLICE MUNICIPALE BIENTÔT ARMÉE**

En ouverture de la séance, le maire a informé le Conseil Municipal que, dans le cadre de ses pouvoirs d'officier de police et de responsable de la sécurité sur le territoire de la commune, il a décidé de saisir le Préfet afin de pouvoir équiper la police municipale de Saint Jean de la Ruelle d'armes de poing. Cette décision est l'aboutissement d'une réflexion engagée depuis plusieurs mois comme dans beaucoup de communes de notre pays. Christophe Chaillou a tenu à rappeler qu'il a longtemps été hostile à l'armement de la police municipale mais que le contexte a beaucoup évolué ces dernières années. On assiste en effet depuis une quinzaine d'années à l'extension du champ d'intervention et des missions des policiers municipaux qui interviennent de plus en plus en soutien de la police nationale. Par ailleurs, suite aux événements tragiques de cette année, il y a une attente très forte et une demande des policiers municipaux afin que le Maire puisse leur donner les moyens de se protéger et assurer la protection des citoyens.

Protéger les policiers municipaux

Christophe Chaillou a indiqué qu'il a le souci en tant que Maire de protéger les policiers municipaux ; c'est la motivation première de sa décision, suite à ce qui s'est passé en janvier, avec l'assassinat des policiers et notamment d'une jeune policière à Montrouge. « Chacun sait, a indiqué le maire, combien cela a marqué profondément les policiers municipaux à travers tout le pays et combien, après l'émotion très forte tout à fait légitime, la question des moyens permettant la sécurité des policiers a été posée, compte tenu d'un environnement de plus en plus complexe et de la tension qui peut entourer parfois l'exercice du métier de policier ». La demande de bénéficier d'une arme de poing était unanime de la part des agents de la police municipale de Saint Jean de la Ruelle. Cette demande a été appuyée par le syndicat majoritaire des agents de la collectivité territoriale. Compte tenu des délais de formation, d'acquisition des armes et des travaux de sécurisation nécessaires à la détention des armes, la mise en œuvre de cette décision sera concrètement effective au deuxième semestre 2016.

Séance du 17 décembre 2015

>>> **LA RUE DES MARGROUX N'EST PLUS UNE IMPASSE**

L'impasse des Margroux est désormais une rue à part entière et s'appelle désormais « Rue des Margroux ». Pour la petite histoire, cette voie située entre la rue du Petit Chasseur et la rue Gambetta, a été créée en 1979 à l'occasion de la construction de 9 pavillons et 2 immeubles d'habitation (44 logements) de la résidence « Les Jardins Gambetta ». Bien que cette voie dépende du domaine privé, elle n'est pas aménagée en impasse puisqu'elle constitue un maillage entre la rue du Petit-Chasseur et la rue Gambetta. De plus, elle est ouverte à la circulation publique. Le conseil municipal a ainsi changé la dénomination de l'impasse ainsi que son prolongement côté rue Gambetta, qui deviennent « Rue des Margroux ».

La Chapelle Saint Mesmin quatrième commune à rejoindre le SIRCO

Depuis la rentrée de septembre 2015, la ville de La Chapelle Saint Mesmin est adhérente du Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (SIRCO). Elle devient ainsi la quatrième commune à rejoindre ce syndicat créé en juillet 2010 par les villes de Saint Jean de la Ruelle et Saint Jean de Braye, les deux communes fondatrices du SIRCO, qui ont été rejointes en 2012 par la ville de Semoy. À l'occasion de l'intégration de la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin au SIRCO, une manifestation symbolique s'est déroulée, le 3 novembre, sur le site de la Cuisine Intercommunale du Quiard à Saint Jean de Braye. Une nouvelle plaque a été dévoilée en présence des élus et des responsables de chaque commune, sous la présidence de Christophe Chaillou, Président du SIRCO.



Une « première » dans la région

Pour rappel, le SIRCO est un équipement public qui a pour objet la fabrication et la livraison de repas jusqu'aux sites de consommation. Concernant Saint Jean de la Ruelle le SIRCO prépare les repas pour les écoliers, les accueils de loisirs, le restaurant du personnel communal, les seniors du Clos de la Jeunette, ainsi que le portage des repas à domicile des aînés. Ce type d'équipement intercommunal constitue une « première » dans la Région Centre Val de Loire. La cuisine du Quiard fonctionne depuis le 18 octobre 2013, elle a débuté sa production par 3.100 repas par jour. Mais cet équipement est « évolutif » : conçu de manière à pouvoir

porter sa production à 4.400 repas/jour, la cuisine pourra recevoir une extension lui permettant de produire jusqu'à 6.000 repas/jour. Ce qui permet ainsi d'ouvrir la porte à d'autres collectivités qui souhaiteraient rejoindre le SIRCO. Depuis l'adhésion de la ville de La Chapelle Saint Mesmin, la cuisine intercommunale produit environ 4.000 repas par jour.



François Bonneau réélu Président de la Région Centre Val de Loire

Résultats des élections régionales 2^e tour de scrutin - Dimanche 13 décembre 2015

	Totaux	Pourcentage
Votants	5.227	51,28 %
FRANÇOIS BONNEAU (PS-PRG)	2.322 voix	46,16 %
PHILIPPE LOISEAU (FN)	1.356 voix	26,96 %
PHILIPPE VIGIER (LR-UDI-MoDem)	1.352 voix	26,88 %

Recensement de la population en 2016

Le recensement de la population se déroule jusqu'au 28 février 2016. Vous pourrez ainsi recevoir la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent et pourra vous proposer d'effectuer le recensement sur internet. Les résultats du recensement éclairent, entre autres, les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Les réponses restent confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. www.le-recensement-et-moi.fr

COP 21 : des mesures pour un véritable développement durable.

Notre commune s'engage pour l'écologie : plantation d'arbres, développement des déplacements « doux », économies d'énergie. C'est évidemment positif. Cependant, il serait temps de « changer de braquet » : le front de gauche propose que dans l'agglomération, notre commune s'engage pour la gratuité des transports, avec des paliers si nécessaire. De même, l'utilisation de l'étoile ferrée, en complément des transports urbains existants, serait un levier important, tant au niveau de la performance temps/nombre d'usagers transportés qu'au niveau de l'impact positif écologique. En ce qui concerne le fret, notre commune pourrait, avec l'agglomération, inciter fortement les entreprises à réutiliser le rail, notamment en exigeant la réouverture des liaisons ferroviaires. La construction prochaine du quartier Alleville pourrait conduire à de véritables mesures écologiques : constructions HQE, infrastructures en nombre suffisant, etc... Enfin, la création d'un grand « poumon vert » dans le futur quartier des Groues est indispensable au niveau de l'agglomération.

Thierry Berthélémy, élu « Front de gauche ».

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Tout d'abord, nous assurons aux victimes des terroristes et à leurs familles toute notre compassion.

La France ne se laissera pas abattre. Le maire, a déclaré récemment, qu'il y a beaucoup de logements sociaux dans notre commune. Il l'a voulu, mais sans jamais en préciser le taux. Et pour cause, notre commune a déjà un taux supérieur à 32 % ; la loi en exige 25 % en 2025... Avec le Programme Local de l'Habitat 3 de l'Agglomération, nous aurons un taux encore supérieur à 30 % en 2020 ! Selon le Larousse, paupérisation : phénomène social par lequel des groupes sociaux se trouvent plongés dans une situation d'appauvrissement de plus en plus profond. Sachez que, mathématiquement, trop de logements sociaux débouchent sur une paupérisation de la collectivité. Nous en prenons la direction.

Notre commune connaît un problème d'accessibilité aux bâtiments accueillants du public. Mais, pas pour le maire de notre commune qui, après plus de 2 M€ pour la salle d'entraînement d'escrime, souhaite, pour plus de 2,5 M€, remettre aux 'normes' (sic) le terrain de foot de Paul Bert. Pas forcément utile car le club local n'a jamais été pénalisé par les instances de ce sport. Le maire va lancer une étude pour rendre constructible, l'espace Pincevent. Un bâtiment, payé par la Région Centre, y a été détruit, sans réaction de celle-ci... Et après modification du PLU, le vendre. A qui ? Nous pensons que se défaire d'une partie du patrimoine communal devrait faire l'objet d'un référendum local. Commune à « 2 vitesses » ? On pourrait le croire, notamment en observant les massifs floraux. Si autour de la mairie, des écoles, des sorties de ville nous nous félicitons d'un bel entretien, il n'en est rien aux abords des stations de tram Roll Tanguy ou 3 Fontaines qui nous accueillent avec bouteilles plastiques, et autres déchets de toutes sortes. Ne cherchez pas de fleurs sous les herbes, vous ne les trouverez pas ! Tout n'est question que de priorités... Néanmoins résolument optimistes, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Mireille ENDT - Claude HUYGHUES DES ETAGES
« Une nouvelle équipe, un nouveau cap »

l'info

DES TRAVAUX DANS LA VILLE

JEUNESSE

Réfection de la rue Bernard Million jusqu'à la fin février 2016



Les travaux de réfection de la rue Bernard Million, dans sa partie résidentielle, comprise entre la rue Charles Beauhaire (au sud) et la rue Charles de Gaulle (salle des fêtes) ont débuté mi-octobre. Les travaux comprennent l'enfouissement des réseaux aériens, le raccordement des habitations, de nouveaux trottoirs, un revêtement de chaussée neuf, un nouvel éclairage public (candélabres à leds). Deux plateaux surélevés seront réalisés à chaque extrémité de la rue. Sur cette portion de rue d'environ 300 mètres, la rue est étroite ce qui induira une interdiction de circuler et de stationner pendant la majeure partie du chantier. Le chantier se terminera en février par les travaux de surface de voirie proprement dits (rabetage, pose de l'enrobé de la chaussée). Le coût des travaux, entièrement financés par la ville s'élève à 336.000 euros.

Trottoirs et bandes cyclables avenue Georges Clémenceau



Depuis 2015, des travaux de réfection de trottoirs et des aménagements cyclables ont été réalisés avenue Georges Clémenceau. Dans un premier temps, un espace partagé sécurité cycles et piétons a été aménagé, côté sud, dans le sens La Chapelle Saint Mesmin - Orléans jusqu'à l'allée de la Loire et le trottoir a été refait. En 2016, l'Agglomération prolongera cette portion jusqu'à la rue du Clos de la Montespan. Le coût de la partie cyclable est pris en charge par l'Agglomération (101.000 euros) et la réfection des trottoirs par la ville (35.000 euros). Par ailleurs toujours avenue Clémenceau, mais côté nord, l'Agglomération a rénové le trottoir sur une distance de 120 mètres, entre la sortie de l'avenue de la Petite espère et la rue du Stade, en direction de la place Paul Bert (coût : 50.000 euros).

1990 - 2015 : le Conseil stéoruellan des enfants fête ses 25 ans



Le Conseil stéoruellan des enfants (CSE) a 25 ans ! Créé en 1990, il s'appelait alors le Conseil local de jeunes. Et samedi 14 novembre, lors de la séance plénière d'installation du « CSE 2015-2016 », une vingtaine d'anciens « jeunes élus », qui se sont succédé depuis 25 ans, étaient présents à la Maison de la Musique et de la Danse pour célébrer cet anniversaire. Parmi eux, Claude Rina-Basilio, actuel conseiller municipal en charge de la citoyenneté européenne, et Annabelle Le Bon, une Stéoruellane qui a participé au Conseil local de jeunes en 1990 et dont la fille Noéline vient d'être élue au CSE ! Composé de 31 enfants de CM1 et CM2 des écoles de Saint Jean de la Ruelle, le nouveau CSE compte 24 filles et 7 garçons. Il est placé sous la responsabilité de Marie-Thérèse Dugué, adjointe aux relations intergénérationnelles, et encadré par deux animatrices.

Des projets pour l'année

Lors de la séance plénière, en présence d'élus adultes dont le Maire Christophe Chaillou, de plusieurs élu(e)s de la municipalité et de seniors du Clos de la Jeunette, les jeunes ont développé leurs projets pour l'année à venir. Ils se réuniront autour de cinq thématiques : « Solidarité, rencontre » ; « Je connais et j'améliore ma ville » ; « SOS environnement-écocitoyenneté » ; « À table ! Et bon appétit » (restauration scolaire) et « Se souvenir-commémorer ». Concernant cette dernière thématique, il convient de rappeler que les jeunes du CSE participent régulièrement au devoir de mémoire et aux cérémonies patriotiques et commémoratives de la ville. Après avoir étudié les propositions des enfants des ateliers A'tempo et des Maisons pour tous, les jeunes du CSE ont voté pour le « Cinéma » comme thème du prochain carnaval, qui se déroulera le samedi 23 avril 2016. La séance plénière s'est terminée par un moment d'échanges avec les élus adultes avant d'aller savourer le gâteau d'anniversaire (au chocolat) des 25 ans !

En bref

EN ROUTE POUR LA VILLE NUMÉRIQUE

Le public a désormais accès au wifi gratuit, à Saint Jean de la Ruelle.

Il est désormais possible de surfer sur le web gratuitement depuis les différents espaces de la Médiathèque et le parvis de la salle des fêtes. À terme, d'autres lieux publics comme le parc des Dominicaines, l'Hotel de Ville, proposeront une connexion wifi. Chaque personne voulant accéder à ce service connecte son ordinateur ou son smartphone et reçoit un email lui indiquant le mot de passe à saisir pour profiter d'une connexion. Nous reviendrons sur ce sujet dans une prochaine édition des Nouvelles

ÉCRIVAIN PUBLIC

Vous souhaitez bénéficier d'une aide pour remplir vos dossiers administratifs, un écrivain public bénévole peut vous recevoir sur rendez-vous au Centre Communal d'Action Sociale le mardi de 13h45 à 15h30 ou le jeudi de 9 heures à 11 heures. Pour obtenir un rendez-vous, contacter le CCAS au 02 38 79 58 30 ou présentez vous à l'accueil 115 rue du Petit Chasseur.

VIDE-ARMOIRES DE L'ASSOCIATION FAMILIALE

L'association familiale de Saint Jean de la Ruelle organise un vide-armoire le dimanche 21 février 2016 à la salle des fêtes rue Bernard Million de 8h30 à 18 heures.

CIVISME

Afin de ne pas gêner le travail des facteurs, il est demandé aux Stéoruellans de ne pas placer les poubelles devant les boîtes à lettres. Merci pour votre compréhension.

Cabinet médical

La commune de Saint Jean de la Ruelle soutient un Projet de création d'une **Maison de Santé Pluridisciplinaire** dans le Quartier des Chaises en s'appuyant sur la structure existante. Le Cabinet de groupe médical et para-médical actuel des Chaises (5 médecins généralistes, 1 allergologue, 2 infirmières, 1 pédicure-podologue) recherche **1 ou 2 médecins généralistes** en collaboration ou association (à temps partiel ou à plein temps.)

Contactez le Dr Gérard KLIFA au 02 38 22 02 02.

Édito

Chers concitoyens,

Le budget de la ville s'inscrit cette année encore dans un contexte économique et social national marqué par la crise. Et depuis 2015, dans le cadre de l'effort général de redressement de la situation du pays, demandé à l'ensemble des collectivités, la ville de Saint Jean de la Ruelle subit une forte baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Face à ces contraintes, l'ensemble des services municipaux ont fait un effort important pour proposer des pistes d'économies. Ainsi, tout en restant rigoureuse, la municipalité a voté un budget 2016 permettant de poursuivre ses actions, d'assurer un service public de qualité, de continuer à soutenir l'ensemble des habitants et de pouvoir investir afin d'améliorer le cadre de vie et de répondre aux besoins de la collectivité.

La ville affiche une situation financière saine qui lui permet, dans la continuité des années précédentes, de maintenir les taux de fiscalité **-pas d'augmentation des impôts locaux des Stéoruellans pour la 12^e année consécutive** -, d'avoir un recours limité à l'emprunt, de se mobiliser sur les projets d'avenir, sur l'entretien des équipements publics et la proximité.

En 2016, nous mettrons l'accent sur plusieurs points importants : **la modernisation des services publics municipaux**, avec la simplification des démarches administratives : facturation unique, pour chaque usager, des prestations réalisées par la ville; mise en place d'un portail citoyen permettant aux Stéoruellans d'effectuer la plupart des démarches administratives par Internet.

Dans le domaine de la santé et pour conforter la présence médicale, nous soutenons le projet de transformation du cabinet médical en Maison Pluridisciplinaire de Santé dans le quartier des Chaises. Nous lancerons également la mise en place de l'Agenda d'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans nos structures municipales.

2016 marquera également le début des études préalables du projet de rénovation urbaine du quartier des Chaises.

Dans le domaine du sport, la première tranche de rénovation du stade Paul-Bert débutera afin que les footballeurs et les écoliers du sud de la commune puissent bénéficier d'un équipement adapté à leurs besoins. Enfin, très attachée à la **démocratie locale**, la ville de Saint Jean de la Ruelle maintiendra son soutien au tissu associatif local et afin de permettre un renouvellement des instances consultatives, un forum citoyen sera organisé au printemps 2016. Il aura notamment comme objectif de renforcer la démocratie locale donnant l'opportunité aux citoyens de s'exprimer à titre consultatif sur certains projets de la collectivité.

Votre maire
Christophe CHAILLOU

La première phase de rénovation du stade Paul Bert débutera en 2016 (1.370.000 euros).



Le conseil municipal a adopté le budget 2016, le 18 décembre dernier, par 27 voix pour, 3 abstentions et 2 voix contre. C'est un budget de 33.069.000 €, équilibré à hauteur de 23.713.000 € en fonctionnement et de 9.355.000 € en investissement (dont 3.050.000 € de dépenses d'équipement). Malgré la crise économique et la baisse importante des dotations de l'État, la municipalité a décidé, pour la 12^e année consécutive, de ne pas augmenter les impôts locaux.

La construction du budget 2016 s'inscrit dans un contexte économique complexe. En France, le projet de loi de finances pour 2016 affiche une volonté de soutenir la croissance et confirme la priorité donnée à l'effort de maîtrise des comptes publics avec la poursuite du plan d'économies de 50 milliards d'euros sur la période 2015-2017. **S'agissant de la commune de Saint Jean de la Ruelle le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) allouée par l'État, pour l'année 2016, sera de 1.718.000 € soit une baisse de 461.000 € (environ 21%) par rapport au montant réellement perçu en 2015.**

En 2016, la commune bénéficiera toutefois de recettes supplémentaires générées par le développement urbanistique et écono-

mique de la ville (extension du Centre Commercial des Trois Fontaines, lancement du projet d'aménagement de la ZAC d'Alleville Nord, résidence Arboria,...). Mais, dans un contexte financier extrêmement contraint, la poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de personnel ainsi que la réduction des frais financiers constitueront les grands axes d'une gestion rigoureuse.

Les priorités de la collectivité : éducation, jeunesse, cohésion, emploi, attractivité de la ville et proximité

L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE

Comme les années précédentes, les actions liées au programme de réussite éducative



seront portées par la ville. Saint Jean de la Ruelle poursuivra son soutien aux initiatives locales en faveur des jeunes (bourse au permis, financement du BAFA, activités dans les maisons pour tous et centres de loisirs de la ville, aide à l'insertion et accès à l'emploi des jeunes...).

Des tarifs adaptés

Une politique tarifaire adaptée et respectueuse du pouvoir d'achat des citoyens. Afin de ne pas pénaliser les familles, la hausse de la plupart des tarifs des services publics locaux ne sera que de 1%, afin de prendre en compte l'évolution de l'inflation et de permettre de maintenir un niveau satisfaisant de services à la population. Concernant les tarifs de la restauration scolaire, ils sont basés sur le quotient familial et pour 2016 ils sont en progression de 0,98% à 1,23% pour les Stéoruellans.

Des projets et des investissements concourant au développement et à l'attractivité de la commune



Poursuite des travaux dans les groupes scolaires : 170.000 € dont 85.000 pour l'école élémentaire Jules Lenormand.



Lancement des études concernant le projet de rénovation urbaine du quartier des Chaises (100.000 €).



Aménagement final du Mail des Justes de France (50.000 €).



Projet « ville numérique », modernisation du service public (25.000 €) et crédits informatiques (150.000 €, refonte site Internet, portail citoyen...).



La poursuite de l'aménagement des bords de Loire (70.000 euros) et la création d'un espace de jeux et d'un dispositif « street work out » (40.000 euros)

LA COHÉSION SOCIALE, LA POLITIQUE DE LA VILLE, L'EMPLOI ET LA SANTÉ

Réaffirmant son engagement en faveur de la cohésion sociale, la municipalité poursuivra ses efforts en faveur de la solidarité et du soutien aux publics fragilisés à travers le soutien financier accordé au Centre Communal d'Action Sociale.

RÉNOVATION DU STADE PAUL BERT

Dans l'attente de la construction du futur stade, la municipalité a décidé de moderniser le stade Paul Bert en mettant aux normes les installations. Ainsi seront inscrits en 2016 les crédits nécessaires (1.370.000€) à la réalisation de la 1^{ère} phase de travaux de réfection de cet équipement sportif (transformation en terrain synthétique, lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction des vestiaires). La rénovation du stade Paul-Bert permettra aux footballeurs du FCO de jouer dans de meilleures

Les subventions versées en 2016 : 1.750.624 €
 Centre communal d'action sociale : 1.450.000 €
 Comité d'entraide du personnel communal : 70.000 €
Les principales subventions : Football club olympique : 90.000 • Alerte Saint Jean : 40.000 • Ping Saint Jean 45 : 25.000 • Club d'escrime : 8.000 • Comité de jumelage : 4.800 • Club nautique Saint Jean : 7.500 • Tennis Club : 5.800 • Chorale Arioso : 4.500 • Judo Club : 4.800 • Roller Olympique Club Stéoruellan : 3.800 • Triton'S Club : 2.000 • Basket-Club Saint Jean : 2.500 • Amicale des anciens : 3.000 • Artistes Stéoruellans : 2.000 • Rising Boxe éducation : 2.000

conditions et aux collégiens et écoliers du sud de la commune de bénéficier d'un équipement adapté à leurs activités sportives. La 2^e phase concernera la construction des vestiaires et la réalisation de la voirie d'accès et les parkings, elle est envisagée sur 2017. Par ailleurs, l'opération a été inscrite au Contrat Régional de Solidarité Territoriale pour un financement par la Région à hauteur de 417.000 €.

Jean Moulin (80.000€), le renforcement de l'éclairage public aux abords du collège Max Jacob (57.000€), la poursuite du programme d'économies d'énergie sur l'éclairage public (60.000€), la réalisation progressive d'un verger pédagogique (15.000€), l'aménagement des cheminements doux (60.000€) et notamment d'une piste cyclable rue Henri-Pavard (section chemin de Chaingy- avenue Pierre Mendès-France) dans le cadre du programme de l'Agglomération.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE, ASSURER LES TRAVAUX DE PROXIMITÉ

Le programme de rénovation de la voirie et des espaces publics prévoit : L'aménagement du mail des Justes de France (50.000€), l'aménagement du square Jules Ferry (250.000€), la reconfiguration de la placette devant l'école

ASSURER L'ENTRETIEN ET LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS LOCAUX

La Ville s'engagera dans l'élaboration d'un Agenda d'accessibilité programmé. Sur 2016 elle mettra en œuvre le plan d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (110.000€). **Les travaux d'entretien des autres équipements communaux (221.000 €) concerneront :** des travaux de réfection de la façade principale de l'hôtel de ville, des travaux de sécurisation des accès de l'hôtel



Le programme de rénovation de la voirie prévoit l'aménagement du square Jules Ferry et du mail des Justes de France.



de ville, des travaux de modernisation du système de climatisation de l'Espace Anna Marly, des travaux confortatifs sur la Maison de la mémoire, la poursuite de la rénovation de la crèche des coquelicots.

LE PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER DES CHAISES

Des études préalables seront menées sur le quartier des Chaises en vue de la réalisation d'une opération de rénovation urbaine sur ce quartier (100.000 €). La commune signera en 2016, avec l'ANRU et les partenaires locaux, une convention dite « protocole de préfiguration » qui servira à préparer les futures interventions de renouvellement urbain sur le quartier des Chaises.



Le budget annexe de l'eau

En 2015, le prix de l'eau était de 1,3283 €HT le m3. Pour 2016, revalorisation du tarif de l'eau de 0,99% pour faire face à l'inflation prévisionnelle et poursuivre la réalisation des travaux d'entretien du réseau d'eau potable. Des travaux sont ainsi envisagés sur le réseau d'adduction d'eau potable, dont l'installation de systèmes de chloration pour les châteaux d'eau (20.000 €).

DES INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

En ce qui concerne les écoles, des travaux de restructuration de l'école élémentaire Jules Lenormand seront prolongés avec la réfection de trois classes et la rénovation des sanitaires situés dans le restaurant scolaire (85.000 €). Une enveloppe globale de 170.000 € sera consacrée aux travaux dans l'ensemble des groupes scolaires de la ville.

équilibré en dépenses et en recettes réelles à 185.000 euros. Des travaux de mise aux normes du camping (réfection des sanitaires et de l'accueil, travaux d'accessibilité) seront réalisés afin de s'inscrire dans le dispositif « Loire à vélo ». Le coût s'élèvera à 160.000 euros, avec un emprunt prévisionnel de 153.000 euros.

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU CAMPING

Le conseil municipal a voté le budget annexe du camping municipal et décidé d'effectuer des travaux pour la saison estivale 2016. L'ouverture du camping s'effectue sur les deux mois d'été. Le personnel intervenant sur le camping est mis à disposition par la ville et le budget



Une fiscalité directe maîtrisée

La fiscalité directe : elle est composée des contributions directes, des versements de la CAOVL (Agglo) et des allocations compensatrices de l'Etat. La recette fiscale a augmenté de + 0,63% sous l'effet du dynamisme des bases fiscales :

- Les contributions directes représentent 10.100.000 € (+1,71% par rapport au BP 2015).
- Les versements de l'Agglo (dotation de solidarité communautaire et attribution de compensation) s'élèvent à 7.015.000 €.
- Allocations compensatrices évaluées à 400.000€ (-13,04% par rapport au BP 2015).

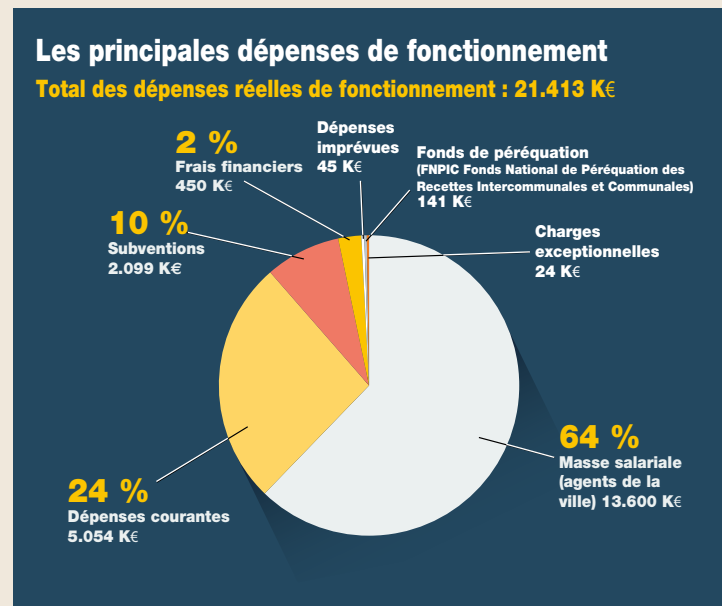
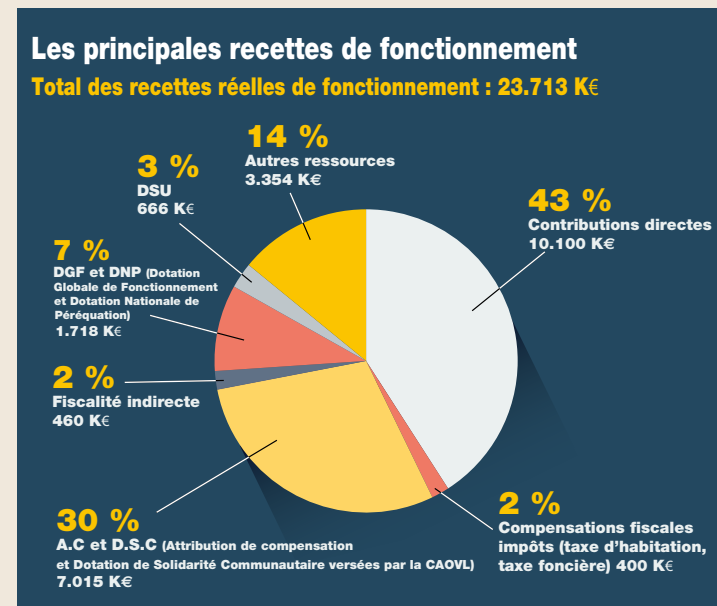
La fiscalité indirecte

- Stabilisation des recettes issues des droits de mutation : reprise des transactions immobilières sur le territoire communal : 300.000€.

- Inflexion des recettes liées à la taxe locale sur la publicité extérieure : 160.000€.

Les autres participations

- Ces participations se partagent entre l'Etat, d'autres collectivités locales et des partenaires institutionnels notamment :
- Subventionnement par l'Etat des contrats aidés (222.000€) notamment des contrats d'avenir.
- Réforme des rythmes scolaires participations Etat et CAF à hauteur de 90.000 € et 70.000€.
- Soutien de la Région Centre Val de Loire à la programmation culturelle : 45.000 €.
- Concoeurs financiers de la Caisse d'Allocations Familiales aux ALSH, Maisons pour Tous et au Contrat Enfance Jeunesse : 576.000 €.



Projet de Maison Pluridisciplinaire de Santé

Des crédits ont été inscrits au budget pour le lancement des études de programmation et de maîtrise d'œuvre en vue de la transformation du cabinet médical en Maison Pluridisciplinaire de Santé (MPS) dans le quartier des Chaises (80.000 €). Un projet soutenu par la Ville de Saint Jean de la Ruelle.



Plus de cent équipes au 1^{er} Grand prix de pétanque

L'Amicale Pétanque Stéoruellante a organisé son 1^{er} Grand prix, le 24 octobre au boulodrome des Dix-Arpents. Et ce tournoi a connu un franc succès puisqu'une centaine d'équipes se sont affrontées en triplettes. Des joueurs de pétanque venus de la région orléanaise mais aussi d'Ile-de-France et, au nombre des compétiteurs, plusieurs champions comme Sébastien Rousseau, Sylvain Gaillard, Mi-

guel Morgado ou Stéphane Graziani. Une réussite pour cette première, à la plus grande satisfaction des dirigeants dont Bernadette Carton, la présidente. Pour l'Amicale, l'automne est la saison phare des compétitions puisqu'après le challenge féminin et masculin des 15 et 28 novembre, c'est la Coupe des As en triplettes qui s'est déroulée le 12 décembre aux Dix-Arpents suivie de la Coupe de Noël le 19 décembre.

Un parcours de spécialistes aux « 3 heures VTT »

Les traditionnelles « 3 Heures VTT » organisées par Saint Jean de la Ruelle Cyclisme ont rassemblé une trentaine de coureurs, le 18 octobre, à la base de loisirs des Queues-de-Forêt. Le club présidé par Jean-Claude Robillard avait concocté un parcours à la fois technique et roulant afin de satisfaire les sensations des amateurs de VTT. Au palmarès 2015, c'est le binôme Nicolas/Chavallier (Ménéstreau) qui s'est imposé devant les Orléanais Ferreira/Vacas et le duo HORudko/Meder, de Saint Jean le Blanc. Les premiers Stéoruellans Houdmon/Rainbault prennent la 6^e place.



Aéromodélisme : d'élégants planeurs dans le ciel du canton



45 compétiteurs, dont 5 juniors, ont participé au 7^e championnat de France de planeurs FF2000 organisé par le Radio Commande Modèle Club de l'Orléanais (RCMCO), présidé par Jérémy Fauvet, à la base de loisirs des Queues-de-Forêt. Lors de cette compétition répartie en 8 manches, spectateurs et amateurs ont pu admirer ces machines de 3,50 mètres d'envergure mais qui, construites en carbone et kevlar ne pèsent pas plus de 1,3 kilo ! Leur mode de lancement est spectaculaire et une fois libérés dans le ciel, ces planeurs, qui ressemblent à d'élégants oiseaux, doivent voler au plus près de 6 minutes. C'est Pierre-Louis Lemesle qui a remporté le titre alors détenu par Arnaud Pineau, vice-président du RCMCO.

Samedi 27 février à 20 h 30 - Salle de Spectacles

Jeanne Cherhal *Solo Piano Voix*



Sur toutes ces magnifiques années de carrière, Jeanne Cherhal y revient aujourd'hui en piano-voix pour vous faire partager ses coups de cœur et revivre en intimité toutes ses chansons préférées avec nous !

Location : 16,50 € TP / 15,50 € TR - Sur place : 18,50 € TP / 16,50 € TR

Jeudi 10 mars à 20 h 30 - Salle de Spectacles

Mashrou Leila *Musiques du Monde Pop/Rock*



De l'underground libanais aux nouvelles scènes du Caire et du Maghreb, la jeunesse arabe a fait sa révolution. Les révolutions arabes ont bel et bien donné des ailes et de nouveaux statuts à des artistes qui faisaient figures de précurseurs isolés. Le groupe Mashrou Leila sont de ceux-là.

Location : 14,50 € TP / 12,50 € TR - Sur place : 16,50 € TP / 14,50 € TR

Vendredi 25 mars à 20 h 30 - Salle de Spectacles

Gérald Kurdian *Pop - Chanson surréaliste drôle et inclassable*



Gérald Kurdian, musicien pop vainqueur du Prix Paris Jeunes Talents et soutenu par le FAIR pour ses concerts obliques sous le nom de « This is the hello monster! », travaille à l'utopie d'une pop surréaliste, à la fois inclassable et étonnante, parfois drôle, souvent recherchée.

En 1^{ère} partie : Emmaelle (Orléans)

Location : 14,50 € TP / 12,50 € TR - Sur place : 16,50 € TP / 14,50 € TR

Vendredi 1^{er} avril à 20 h 30 - Salle de Spectacles

Rover *Rock*



« Il a l'élégance de sa musique. Virile et romantique. Il ne s'agit pas seulement de physique - carrure massive, allure rock, cheveux blonds mi-longs et yeux d'un bleu... -, plutôt de discours. Volubile, il laisse deviner une réflexion intense, un regard distancé, mais qui se traduit dans l'émotion. Et n'est-ce pas, en somme, ce qu'on demande à un artiste ? »

Charlotte Pons - Le Point

Location : 16,50 € TP / 15,50 € TR - Sur place : 18,50 € TP / 16,50 € TR

BIBLIOTHÈQUES

Projection d'un film d'animation

Judi 11 et vendredi 12 février à 14h00 - Bibliothèque du Chat Perché

Vendredi 19 février à 15h00 - Bibliothèque Colette Vivier

Des histoires pour les vacances !

Mercredi 17 février à 10h30 - Médiathèque Anna Marly De 0 à 5 ans.

Histoires pour les tout petits

Mercredi 2 mars à 10h30
Médiathèque Anna Marly et bibliothèque du Chat Perché. De 0 à 3 ans

« La Grande histoire de mes cinq petits trésors »

Mercredi 2 mars à 10h30 - Bibliothèque Colette Vivier Spectacle par la compagnie Dis Raconte. À partir de 2 ans

« la flûte enchantée »

Samedi 12 mars à 15h00 - Médiathèque Anna Marly Avec les enseignants du Conservatoire.

Rencontre avec Tanguy Viel

Samedi 19 mars à 15h00 - Médiathèque Anna Marly

Ronde pour petites oreilles

Mercredi 9 mars à 14h30 - Bibliothèque du Chat Perché
Mercredi 16 mars à 15h30 - Bibliothèque Colette Vivier
Mercredi 23 mars à 15h30 - Médiathèque Anna Marly À partir de 4 ans

Rencontre avec Frédéric Marais

Vendredi 25 mars à 17h00 - Médiathèque Anna Marly

SAINT JEAN DE LA RUELLE 45140
SALLE DES FÊTES

19^e SALON NATIONAL
TOUTES COLLECTIONS



SAMEDI 12 - DIMANCHE 13 MARS 2016
DE 9 H 00 À 18 H 00

Organisation AMICALE PHILATELIQUE STÉORUELLANE
02 38 53 23 20
aps45.free.fr

EXPOSITION DE COLLECTIONS INSOLITES
ENTRÉE ET PARKING GRATUITS



Retrouvez toute l'actualité culturelle sur
www.facebook.com/culturesjr



N°s de Licences d'entrepreneur de spectacles : 1-134678, 2-134679, 3-134680

Les grands rendez-vous en 2016



23
avril

Carnaval

Forum
citoyen

21
mai



28
mai

Fête des
couleurs

Portes ouvertes
aux serres
municipales

28
mai



17/18
juin

Le Grand
Unisson

Fête
Nationale

13/14
juillet



3
septembre

Rentrée des
associations

Parlons
Quartiers

Fin août
début
septembre



octobre

Marché
automnal et
bourse aux livres

Exposition
Saint Jean
100 ans

novembre

